

A M. de Lambour.

Copie

Ms. Huyg. ce 27 Janv. 1662

Monsieur:

Tant que M. Laurier est ici, je prétends que personne à Orange ne
parvient d'entretenir compte avec moy sur le commerce des Lettres.
Il a eu le bonheur de se décharger par sois de mes recommandations à
toute ce qui j'ay laissé parmi l'amis qui daignent se soumettre de
moy. Si vous souffrez que je vous tienne de nombreux, trouvez je veux
prior. Votre part dans l'assignation, je ne crois jamais de croire
que tant que je serai, je n'ay tous les biens à envoyer que vous
m'aurez veu parler. Pour les aff. que nous prenons la peine de
me recommander, ced. S. Laurier vous aura bien informé que
nous attendons les occasions pour y offrir quelque chose de bon; donc
je je serais ravi de le voir sortir d'ici, sans qu'il importe
quelques résolutions qui vous donnassent pardolé de la satisfaction
de mon entretien, à laquelle ceux à qui je l'ay promis une
raison de s'attendre. S'il n'eust rien qu'à moy, il y a long
temps que vous L'auriez obtenu: Mais M. Bussy l'a tenu si
occupé en nos Assemblées, et il y a travaillé avec tant de diligence,
qu'enfin s'il estoit Orange, on a jugé qu'il estoit nécessaire, ceci
bien loing aupendre de ces emplois imaginaires que j'ay vus
causer de si ridicules embûches parmi vous autres, comme si le
moy. R. n'avoit de boulangerie tous les ordres de l'Ecole par son
moyen, donc je vous le dirai d'autant plus coupable que moy même.

Je travaille donc tant que je puis à vous le renouveler au
plus tôt, de ce que d'ici venir à bout, salement que à Orange
on en a grand besoin, et qu'il n'est pas raisonnable de le faire plus
long temps lors de celer lui. Il ne manquera pas aussi de vous
porter des complaints de vonr relation; où vous trouverez quelques
fautes de l'Imprimeur, quelques attention qu'on aye apportée
à ses corriges. Il y en a sur tout un nombre d'inopportunes
dans monsieur Poiteau de Vaucelles; qui m'a faict l'engagement

de vous d'envoyer un finis de l'Ecole, qui est une partie des
tourtemens de cette moitié venu. On le attribue la cause
entre autres au grand froid qu'il fait. Ces incommoditez, de
ces voyage que j'ay été obligé de faire sur l'ancien saison, me
obligeant même à tenir lieu d'excuse devant de ces amis qui

croire que j'avois sujete de ce plaindre de mon silence, comme
vous mes^{me} de fosans, de Beaupin, d'albignon, Vaurore,
Tribien et d'autres. quand vous les rencontrerez, je vous
supplie de leur assurer^{me} de ma parfaite inclination
à leur message tout au sujet de mon paucoir, et que je leur
ai trouué deux effectz où je seray trouvé capable de
procurer le bien de leurs intérêts. Si je dis de bon cœur
autant au Seigneur bresuole, de qui je suis sans nicteté.

Monsieur.

Tres-Eumble et très acquis son

Vous m'obligeiez d'adresser M. de Beaupin, que j'ay
reçu un compliment de monsieur, écrit de la main de
madame de Tivoli, auquel il ne sera point fait de repon-
se; ce n'est qu'il prenne la peine de m'y assister, comme je
l'en supplie, incapable qu'il me cannoit d'aller du pais
avec teneur d'acquitter le de civilité. Vn. Dern. v. istoit
du s. Courran.